

## Accessibilité handicap



### L'universalité du Web

C'est en 1989, alors qu'il travaillait au CERN, que le chercheur britannique Tim Berners-Lee invente le World Wide Web pour faciliter la communication entre les universitaires et les chercheurs du monde entier. Dès sa création, le Web se veut être un outil libre et universel.

Au vu de l'importance toujours plus grande du Web dans nos quotidiens, son universalité représente un enjeu de société majeur. Pour Tim Berners-Lee, aujourd'hui directeur du W3C (World Wide Web Consortium), « La puissance du Web réside dans son universalité, y accéder, quel que soit son handicap, est un point essentiel. »

### Qu'est-ce qu'un site accessible ?

En 1997, le W3C crée un groupe de travail chargé de rédiger des règles d'accessibilité du Web et de ses technologies : le WAI (Web Accessibility Initiative). Leur travail est à l'origine des normes en vigueur aujourd'hui.

Obligatoires pour les sites institutionnels et recommandés pour les sites privés, ces normes prônent le respect de 3 grandes règles :

### Perceptible :

- Tous les éléments non textuels (images, contenus vidéo) doivent proposer une alternative textuelle
- Utilisation de couleurs qui assurent un bon contraste, des formes facilement distinguables
- Possibilité d'augmenter la taille du texte (ctrl +)

### Utilisable :

- Contenu accessible à la souris et au clavier

### Robuste :

- Possibilité d'accéder au contenu quel que soit l'appareil et ses évolutions futures (PC, Mac, tablette, smartphone)

Rappelons qu'en France, 2,7 millions de personnes sont reconnues handicapées. Parmi elles, plus de 900 000 travaillent. Travailler à l'amélioration de l'accessibilité des sites internet, c'est travailler à l'amélioration de la société tout entière.

## Ce sont ces valeurs que défend Openska.

A ce titre, Openska est en capacité de dispenser des formations aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande d'informations, de dates, ou de tarifs, contactez-nous :

Tél : 01 84 25 05 10

Mail : [contact@openska.com](mailto:contact@openska.com)

Référent handicap : Houily DU - [houily.du@openska.com](mailto:houily.du@openska.com)

Openska collabore avec les organismes suivants :

#### CAP EMPLOI

Ils sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

#### PÔLE EMPLOI

#### L'AGEFIPH

La mission de l'Agefiph est de favoriser l'emploi des personnes handicapées : elle aide les personnes en situation de handicap à trouver un emploi, à suivre une formation, à conserver un emploi ou encore à créer une entreprise.